



« Vers la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples »

*Cinquième rencontre de
L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée,
Marseille, Villa Méditerranée*

13-16 novembre 2014

Synthèses et déclarations

Table des matières

Introduction	4
1. Synthèse générale et propositions	6
A. Synthèses des agoras	6
B. Propositions	13
2. Déclarations finales	15
A. Déclaration sur la situation en Palestine et en Israël	15
B. Déclaration de M. Vicent Garcés, membre de la coordination et du Conseil Consultatif de l'ACM	17

Introduction

Nous, Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM), visons à favoriser l'émergence de la parole et de l'action citoyennes à travers l'organisation d'activités et de rencontres et la création d'espaces de dialogue divers. C'est ainsi que, depuis l'année 2008, nous nous sommes engagés, par la constitution d'un premier groupe de citoyens et citoyennes de la Méditerranée, à participer activement à l'émergence d'une citoyenneté méditerranéenne, d'une communauté méditerranéenne des peuples et d'un réseau citoyen pour l'action en Méditerranée. Nous nous sommes dotés d'une Charte constitutive fondée sur les valeurs de démocratie, de liberté, de paix, ainsi que sur le respect des droits humains, de la diversité culturelle et de la responsabilité environnementale.

La première rencontre de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, qui eut lieu en juillet 2010 à Valence (Espagne), a eu pour thème : « Dialogues méditerranéens : institutions et citoyenneté en Méditerranée ». Ce premier rendez-vous a souligné le besoin de favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, ancrée dans un espace géographique précis : l'espace politique méditerranéen.

La deuxième rencontre, qui s'est tenue à Tunis au mois de décembre 2011, l'année des « soulèvements arabes », était axée sur le thème : « Crises et changements en Méditerranée : la citoyenneté en mouvement ». Elle a démontré que les peuples de la Méditerranée étaient en train d'écrire leur destin à travers leur aspiration à la liberté, la consolidation des revendications portées par les jeunes générations et le renforcement de la société civile.

La troisième rencontre, qui s'est déroulée à Volos (Grèce) en octobre 2012, eut pour thème : « Les changements en Méditerranée, la dynamique des Cercles de citoyens et l'avenir de l'ACM ». Elle permit aux membres du Conseil Consultatif et des Cercles locaux de citoyens venus de tous les pays de la Méditerranée d'établir un diagnostic des crises régionales, d'évoquer l'avenir des Cercles de citoyens et de leurs projets, et de formuler des propositions d'actions communes.

La quatrième rencontre, qui a eu lieu à Istanbul (Turquie) du 21 au 24 novembre 2013, a permis d'aborder la dimension citoyenne des divers conflits en cours en Méditerranée. Elle a eu pour thème : « Dialogues méditerranéens : citoyenneté et conflits ». Après avoir dressé un état des lieux des différentes situations politiques, économiques et sociales prévalant dans l'ensemble des pays du bassin méditerranéen, les 150 participants à cette Assemblée, originaires de 22 pays différents, ont réfléchi ensemble aux perspectives et solutions citoyennes permettant de favoriser l'avenir de la région.

La cinquième rencontre de l'ACM s'est tenue à Marseille (France) du 13 au 16 novembre 2014. L'ACM y a abordé la dimension citoyenne et les questions d'intégration en Méditerranée. Cette Assemblée a eu pour thème : «Citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples».

Ont participé à cette cinquième rencontre, outre les membres des Cercles de citoyens et du Conseil Consultatif de l'ACM, des experts et des représentants d'institutions françaises, euro-méditerranéennes, africano-méditerranéennes et internationales concernées par la citoyenneté méditerranéenne.

L'ACM est devenue un espace unique d'échanges entre les citoyens et les citoyennes de la Méditerranée. Elle rassemble toute la diversité qui constitue l'identité Méditerranéenne. L'ACM est devenue un grand réseau du dialogue, propositions et actions citoyens en Méditerranéen, un réseau de la société civile dont l'originalité réside dans le nombre et dans la variété de pays dont ils sont issus.

1. Synthèse générale et propositions

A. Synthèses des agoras

• *Dimensions politiques, économiques et environnementales de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples*

Dans un climat général de crise dans les pays du bassin méditerranéen, les intervenants ont tenté à la fois de poser les principaux problèmes observés, mais également de travailler sur des solutions qui pourraient être proposées par la société civile. Avec un concept fort, qui servirait de base à toutes les initiatives : la démocratie.

Les intervenants ont dressé l'état des lieux déplorable de la construction méditerranéenne. Les institutions, comme les politiques ont échoué. À se demander même si les États n'ont pas intérêt à voir les conflits perdurer entre les pays, les communautés se construisant sur la base de l'identification d'un ennemi commun.

Une coopération euro-méditerranéenne à deux vitesses : l'économie comme ciment de la paix démocratique ?

Dans un contexte de conflit généralisé en Méditerranée, les citoyens méditerranéens se posent la question de comment agir pour améliorer la situation socio-économique et avancer vers un nouveau processus d'intégration basé sur la paix et le progrès

L'économie comme ciment de la paix des peuples ? Pourquoi pas, mais comment avancer sans une intégration des pays du sud ? L'exemple de la Tunisie, qui quatre ans seulement après les soulèvements peut revendiquer la mise en place d'un processus démocratique, n'est pas emblématique de ce point de vue : La Tunisie constitue une exception des printemps arabes car elle reste un petit pays, sans confessionnalisme, avec des communautés juives et chrétiennes respectées. De plus, nous n'avons pas de ressources naturelles importantes qui suscitent les appétits de puissances étrangères . Si l'Europe conditionne ses aides économiques au respect des droits de l'homme, mais qu'elle n'est pourtant pas intervenue pour autant dans les exactions du régime Ben Ali.

Une Méditerranée paix conditionne toute construction économique

Il est à cet égard difficile de penser à une intégration régionale sans débloquer la situation entre Israël et la Palestine. Ce conflit illustre à lui seul toute la complexité (voire l'échec) à construire un espace politique et économique intégré. L'intégration doit être politique, économique mais aussi sociale et culturelle. Le conflit syrien met en exergue l'inexistence de l'Europe.

Ces deux conflits ont suscité des débats d'autant plus sensibles que les membres de l'agora ne voient pas de possibles clés de sortie. Pour certains, la solution passe par la reconnaissance d'un État palestinien comme l'a fait la Suède. Mais, la reconnaissance n'a de valeur que si l'on reconnaît le droit international et "que l'on s'inscrit dans un accord global de paix négocié. La paix passera également par une relance économique.

Un environnement politique stable constitue en fait un préalable à toute construction économique. Nous sommes davantage dans une lutte contre la pauvreté que dans une logique de développement. Personne ne peut penser à investir dans de tels environnements.

Pour le développement de démocraties participatives

Les débatteurs ont souligné le rôle de la société civile, exprimant la nécessité de permettre à celle-ci de s'exprimer auprès des politiques et de faire valoir ses compétences. L'ACM, en tant que seule organisation citoyenne méditerranéenne, a son mot à dire. Les crises actuelles marquent la fin d'une époque et les citoyens ne peuvent laisser aux seuls politiques la charge de construire l'avenir. La société civile doit imposer auprès des institutions ses valeurs et les notions de convergence et de communauté de droit plus que d'intégration.

La Méditerranée catalyse les problèmes que rencontre le monde, et c'est des citoyens que viendront les solutions : les politiques peuvent changer les frontières mais pas déplacer la mer ! Les citoyens doivent exiger des solutions concrètes, portées au niveau individuel, local ou régional, hors des démarches gouvernementales .

Pour un développement durable et une gouvernance globale en Méditerranée

Le travail autour de l'environnement et de la mer, patrimoine partagé par tous les citoyens membres de l'ACM, peut contribuer à renforcer l'intégration des peuples et le dialogue entre les Etats. La Méditerranée constitue une communauté historique, géographique et écologique. Un fait incontestable qui devrait pouvoir conduire à un rassemblement autour des problématiques environnementales. Jusqu'ici le développement durable n'a été abordé que sous l'angle scientifique et technocratique alors qu'il s'agit d'un thème à développer dans le cadre du processus de démocratisation, en confiant des responsabilités à la société civile .

Le concept de développement durable dépasse la question de l'intégration pour embrasser des objectifs sociaux, écologiques, économiques et politiques. Pourtant, pour l'instant, très peu de citoyens se sentent concernés par ces enjeux.

Aujourd'hui, il faut désormais réfléchir de façon globale : la désintégration découle du fait que chaque gouvernement travaille à développer sa propre communauté, sans réfléchir au-delà de ses frontières, sans s'intéresser à ce qui se passe à l'extérieur .La jeunesse porte les réponses les plus fortes : elle est la matière première de l'avenir. Il faut l'intégrer dans les processus pour imposer aux gouvernants les réflexions des peuples. Mais pour former cette jeunesse, la mobilité géographique apparaît indispensable.

Le rôle de l'Université

Les universitaires se heurtent à trois problèmes limitant leur mobilité : la crainte européenne d'une invasion de jeunes universitaires, les difficultés d'un retour avec un travail correspondant à leurs capacités et la structure universitaire qui reconnaît difficilement l'équivalence des études suivies hors des États-membres. Les orateurs réclament un visa spécial et une coopération scientifique et économique plus généreuse envers le Sud. Les universitaires sont échaudés par l'échec d'un Erasmus méditerranéen. Egalement, un Erasmus des savoir-faire sur le modèle des compagnons.

La diète méditerranéenne

La diète méditerranéenne pourrait constituer l'un des foyers de reconstruction. C'est un mode de production et de consommation dans le cadre de systèmes alimentaires territorialisés fondés sur la proximité entre agriculture familiale et petites et moyennes entreprises agroalimentaires. Pour valoriser ces atouts, il faut innover, investir dans la recherche scientifique mais aussi éduquer les populations, mutualiser les ressources et dépasser le modèle du capitalisme congloméral pour aller vers des formes d'économie plus solidaires.

• Dimensions sociales, culturelles et religieuses de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

La troisième agora a organisé ses débats autour d'interventions portant sur l'égalité entre hommes et femmes, les migrations, l'intégration culturelle et le rôle de la religion dans l'affirmation de la citoyenneté. Des notions déterminantes qui nécessitent au préalable un sérieux travail de définition des concepts. La quatrième agora a noté que si la constitution Tunisienne a pris en compte les attentes de son peuple, l'Égypte en revanche tourne le dos à la société civile. Patrimoine, lieux et identités communs constituent des voies à explorer pour l'instauration d'une citoyenneté méditerranéenne, confrontée aujourd'hui aux défis des crises économiques et des conflits armés au Moyen-Orient.

Les termes de démocratie, d'égalité ou d'intégration ne recoupent pas les mêmes réalités au nord et au sud de la Méditerranée. Des divergences d'appréciation existent même entre les pays arabes. En outre, les traductions en langue arabe ne sont pas assez nombreuses et empêchent d'accéder à toute la culture produite. L'ACM pourrait s'emparer de cette mission. L'utilisation des réseaux sociaux est également envisagée, afin de populariser des slogans permettant de faire passer des messages, à l'image du Ensemble nous marcherons plus vite vers l'égalité du mouvement des femmes algériennes ou du Not in our name popularisé par la communauté musulmane britannique.

Le rôle de l'éducation et du tourisme dans la constitution d'une communauté de destin

Au-delà de cet exercice, le rôle de l'éducation dans la formation de citoyens interculturels qui connaissent leurs cultures et demeurent ouverts sur celle de leurs voisins apparaît essentielle. L'éducation est en effet primordiale puisque sans instruction élémentaire la consultation électorale n'est pas démocratique. Egalement, les inégalités sociales sont un frein à la citoyenneté. La protection sociale et la fiscalité permettent de réduire les écarts de richesse.

Les membres de l'ACM se méfient de l'intégration culturelle qui s'apparente souvent à un compactage. La convergence culturelle semble plus appropriée. Les peuples peuvent développer une culture commune. L'intégration culturelle implique de fusionner les valeurs pour avancer ensemble et contourner les freins et obstacles qui dévient les peuples de la réflexion et du dialogue. Il ne s'agit pas de devenir comme l'autre, mais de partager ses valeurs. L'intégration est ainsi définie comme une acceptation des valeurs de l'autre en partage des siennes.

Dans cet esprit, le développement du tourisme culturel et solidaire pourrait aider. Cette nouvelle forme de tourisme peut permettre que les visiteurs européens sortent de leur hôtel et partent à la rencontre de la population et de ses traditions afin de mieux le comprendre. Alors que nous assistons à une disparition du patrimoine culturel méditerranéen dans les zones de guerre, et tandis que Pompéi tombe en ruine faute de ressources financières, un effort concerté et partagé de sauvegarde de l'héritage culturel commun permettrait de ressouder les identités méditerranéennes.

Accroître la portée des messages de l'ACM

Observant que la place des femmes en Méditerranée n'est pas satisfaisante et regrettant que l'égalité hommes femmes soit reléguée au rang des "problèmes sociaux", l'ACM doit s'appuyer sur ses réseaux pour mener une étude sur la place des femmes dans les pays méditerranéens. Cette production de documents destinée à répandre les valeurs portées par l'ACM. Egalement, la rédaction d'un livre blanc sur la situation et les droits des migrants devrait être envisagée. Ce document pourrait être diffusé auprès des gouvernements, au nom de l'ACM, mais aussi par le biais des réseaux sociaux des différents cercles membres de l'assemblée.

Le rôle des médias mérite également d'être relevé. Les médias participatifs ou alternatifs doivent servir à mieux communiquer sur la citoyenneté méditerranéenne. Chaque cercle devrait s'appuyer sur ses propres réseaux pour assurer une couverture médiatique. Toutes ces initiatives demeurent difficiles à mener dans un contexte de crise économique et de conflit entre États, comme les difficultés générées par le conflit israélo-palestinien, les situations en Syrie ou en Libye et l'émergence de Daesh.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de Méditerranée pourrait jouer un rôle de soutien vis-à-vis des sociétés civiles traversant des difficultés. L'idée de créer des plates-formes citoyennes régionales a également été émise, tout comme la mise en place d'actions de terrain, pour parvenir à une intégration méditerranéenne.

Intégration par la société civile, le cas Tunisien

Il existe deux types d'intégration. La première, imposée par les États (intégration par le haut), est guidée par l'économie, le marché. La seconde (intégration par le bas) résulte d'une démarche volontariste d'individus ou d'une collectivité. La société civile joue alors un rôle moteur dans l'intégration. Les gens simples comprennent ceux qui traversent des difficultés, mais à l'inverse cette même société civile peut entraîner des dérives communautaristes .

Le cas tunisien reflète la réussite de l'intégration par la société civile et la reconnaissance de sa légitimité par l'Etat, quatre ans après les révoltes du peuple. La société civile a gagné le bras de fer contre la société politique. Elle est devenue une actrice importante. Ces changements n'auraient pas été possibles sans une société civile organisée. La société civile a également fait inscrire dans la constitution que la Tunisie est un Etat civil et démocratique fondé sur la citoyenneté et l'état de droit. Phénomène tout aussi inédit, la Constitution tunisienne reconnaît (Art 6) la liberté de conscience et l'égalité homme-femme (Art. 21). Il reste néanmoins nécessaire de soutenir les femmes dans les réseaux méditerranéens.

Le cas tunisien constitue indéniablement une lueur d'espoir pour la société civile égyptienne qui, au contraire, traverse une crise sans précédent et subit l'oppression du pouvoir.

La ville méditerranéenne : de la cohabitation à l'intégration des communautés

D'autres voies permettraient de parvenir à une citoyenneté méditerranéenne. Certaines villes présentes se caractérisent par la cohabitation de diverses communautés. C'est le cas d'Alexandrie ou de Marseille où Algériens, Arméniens, Italiens, Marocains, Espagnols vivent ensemble. À ce jour, seule la bi-nationalité, demeure l'expérimentation la plus probante. Elle constitue l'expression volontaire de la citoyenneté méditerranéenne.

B. Propositions

Dimensions politiques, économiques et environnementales de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

- Contribuer à la construction des démocraties méditerranéennes ;
- Créer, à travers les cercles, des espaces d'expression pour les citoyens qui pourraient être ainsi entendus par les institutions publiques ;
- Remplacer auprès des dirigeants la notion d'intégration par celle de convergence et de communauté de droits ;
- Mettre en œuvre des actions concrètes par les cercles afin de dépasser le stade de la discussion ;
- Transformer le mouvement en une force d'incidence politique, plus axée sur la coopération ;
- Utiliser les problématiques partagées en Méditerranée, comme l'environnement ou la préservation du patrimoine, pour créer une citoyenneté commune à travers la mise en œuvre de projets ;
- Proposer des solutions pour améliorer la mobilité géographique des jeunes afin de former un peuple méditerranéen, Création d'un Erasmus des savoir-faire en Méditerranée, sur le modèle du compagnonnage ;
- Mettre en œuvre d'un visa spécial pour les universitaires à fin de favoriser les échanges ;
- Développer une coopération scientifique et économique puissante en Méditerranée.

Dimensions sociales, culturelles et religieuses de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

- Utiliser Wikipédia pour proposer des définitions des concepts de démocratie, de citoyenneté, d'intégration qui pourraient être partagés en Méditerranée ;
- S'emparer de slogans à l'image du "Ensemble nous marcherons plus vite vers l'égalité" du mouvement des femmes algériennes ou du « Not in our name » popularisé par la communauté musulmane britannique pour faire passer des messages ;
- Contribuer à éduquer et former des citoyens interculturels ;
- Proposer des initiatives contribuant à développer un tourisme culturel et solidaire afin de permettre aux peuples du nord de mieux comprendre les peuples du sud ;
- Engager une étude sur la place des femmes dans les pays méditerranéens en s'appuyant sur les cercles ;
- Travailler à la rédaction d'un livre blanc sur les droits des migrants ;
- S'appuyer sur les compétences journalistiques du réseau pour intervenir dans les médias ;
- Structurer l'action de la ACM afin de mettre en œuvre des projets communs aux cercles.
- Mettre en place un projet de formation et d'éducation à la citoyenneté ;
- Réfléchir à l'instauration d'un revenu universel en Méditerranée permettant de réduire le chômage et les écarts de richesse, mais aussi d'améliorer la protection sociale des travailleurs ;
- Développer le rôle de la société civile dans l'intégration des migrants ;
- Soutenir la société civile dans les pays en crise, notamment en ce qui concerne la place des femmes au sein des réseaux euro-méditerranéens ;
- Créer un festival culturel et politique autour de la citoyenneté méditerranéenne.

2. Déclarations finales

A. Déclaration sur la situation en Palestine et en Israël

Intégration méditerranéenne et désintégration de la situation israélo-palestinienne

Michel Warschawski et Hassan Balawi, membres du conseil consultatif de l'ACM

Il y aura bientôt 20 ans, le processus de Barcelone avait insisté sur le fait qu'il ne saurait y avoir d'avancée dans le processus d'intégration méditerranéenne sans qu'une solution juste et pérenne ne soit trouvée au conflit colonial en Palestine.

Depuis 1995, vingt longues années ont malheureusement vu la désagrégation du processus de paix et la négociation globale autour d'une résolution du conflit ouvert entre Israéliens et Palestiniens s'éloigner comme jamais.

La guerre menée par le gouvernement israélien à Gaza de l'été dernier a atteint des sommets d'horreur, preuve de l'impuissance européenne, arabe, et de la communauté internationale face à cette question. La colonisation israélienne, condamnée par la communauté internationale a rompu toute tentative de reprise d'un dialogue constructif depuis quinze ans et l'échec des négociations de Camp David. C'est la raison pour laquelle, il est plus que jamais indispensable pour l'ACM de réitérer un certain nombre de principes pour éviter que la fracture nord-sud s'aggrave et continue de se cristalliser autour de cette question. Il ne pourra y avoir pour l'ACM d'intégration méditerranéenne réussie sans intégration et résolution de la question israélo-palestinienne.

L'ACM renouvelle donc ses engagements et réaffirme ses positions sur le sujet:

- soutenir la reconnaissance de l'Etat de Palestine, telle qu'elle est définie à l'Assemblée générale de l'ONU en novembre 2012

- rappeler que la seule solution à ce conflit est politique sur la base des résolutions de l'ONU

- dénoncer la colonisation du Territoire palestinien y compris Jérusalem-est qui doit cesser

- réaffirmer qu'aucun avenir n'est possible pour l'Etat de Palestine tant que le colonisateur, avec le soutien de la plupart des pays du Nord et de la méditerranée poursuivra sa politique d'occupation et de discrimination à l'égard des Palestiniens.

- soutenir toutes les actions des organisations israéliennes anticolonialistes militant pour une paix juste et durable.

-soutenir toutes les initiatives citoyennes méditerranéennes poussant à l'application du droit international et du droit humain international tel que le Tribunal Russell sur la Palestine.

D'où la nécessité aujourd'hui pour l'ACM de placer une fois encore la solidarité avec la lutte de libération du peuple arabe de Palestine au coeur de notre engagement commun afin qu'enfin l'intégration méditerranéenne ne subisse plus de freins majeurs à son développement inexorable.

B. Déclaration de M. Vicent Garcés, membre de la coordination et du Conseil Consultatif de l'ACM

Nous sommes arrivés à la fin de cette cinquième rencontre de l'ACM. Je veux remercier au nom du Conseil Consultatif et de la coordination tous les participants venus d'une vingtaine de pays méditerranéens. Nous avons établi encore une fois un grand dialogue citoyen autour du rêve permanent de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples.

Je remercie également la présence de la Ligue des Etats Arabes, le Conseil Economique et Social Euro-méditerranéen, l'Union pour la Méditerranée et l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne avec laquelle nous sommes unis par une convention de collaboration avec le statut d'observateur.

Je remercie en particulier le Président de la Région Provence Alpes, Côte d'Azur, Monsieur Michel Vauzelle, qui nous a accueilli généreusement à la Villa Méditerranée et nous a offert ses paroles d'encouragement pour l'avenir des citoyens et des peuples méditerranéens.

Je veux aussi mentionner la collaboration constante de la Fondation Charles Léopold Mayer, la Casa Arabe et la présence entre nous de la Fondation Ana Lindh, la plateforme Euromed de la société civile et l'Université Euro-méditerranéenne EMUNI.

Pendant ces jours on a constaté que les institutions publiques n'ont pas fait avancer la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Au contraire les politiques appliquées ces dernières années ont fait perdurer les conflits entre les pays et les peuples et les inégalités dans tout le bassin. Une lourde chape de plomb est tombée sur l'espoir porté par les mobilisations populaires dans les pays du sud et l'est de la Méditerranée. L'hiver est là. La crise économique et sociale fait souffrir la majorité des populations des pays méditerranéens, touchant surtout les plus démunis, les jeunes et les femmes. Les guerres et la violence continuent à l'est et au sud méditerranéen.

Nous, citoyens de la Méditerranée, partageons un espace humain, géographique, économique et symbolique où coexistent les diversités. Nous considérons essentiel un nouveau dialogue civil pour vivre en paix entre égaux, respectant les différences et refusant les confrontations violentes. La Méditerranée a été traversée par trop de bateaux de guerre ou de barque de migrants. Nous voulons la paix et non la guerre.

Nous voulons nous écouter, apprendre les histoires des autres, comprendre les paroles des autres. Faire que nos mémoires fracturées soient des mémoires partagées.

La Méditerranée est un grand espace culturel de l'humanité, une métaphore concrète de la mondialisation. Il faut préserver cet espace de civilisation. Nous proposons la culture et l'éducation contre l'ignorance. Et pour cela la mobilité des citoyens et citoyennes doit être assurée.

Notre mer doit être sauvegardée pour assurer l'avenir des peuples méditerranéens.

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, sommes le résultat d'une pluralité de traditions, de cultures, d'échanges, de religions et de langues. Nous avons appris des réussites et des tragédies. Il faut se forcer à résoudre les conflits entre Israël et la Palestine et le conflit sahraoui. Il faut en finir avec la violence qui détruit les peuples de l'est et du sud méditerranéen. La paix est un préalable nécessaire pour la construction d'une communauté des peuples méditerranéens.

Depuis la première rencontre de l'ACM à Valencia l'année 2010 où l'on s'interrogeait à propos de la citoyenneté et l'espace méditerranéen jusqu'à cette cinquième rencontre de Marseille où on a posé la question de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples, l'ACM a parcouru un long chemin. Ces dernières cinq années ont permis réflexions et actions propres d'un réseau de citoyens comme le nôtre, avec des difficultés et insuffisances, mais conscients de l'aventure humaine que cela constitue.

Dans la nouvelle étape qui commence à partir de demain, l'ACM en plus d'un réseau de réflexion et d'action citoyen, dans le cadre socio-politique actuel devra se constituer aussi comme un réseau de résistance citoyen. Contre le nationalisme excluant, contre l'oppression et la domination des peuples, contre la xénophobie et le racisme, contre l'islamophobie et la violence, s'élève la conscience libre des citoyens et citoyennes de la Méditerranée.

C'est à nous tous d'élargir nos cercles de citoyens et leurs activités concrètes, nos capacités d'influencer et de renforcer les conditions nécessaires pour que la paix, la justice, la dignité et le développement deviennent une réalité.

Coordination ACM:



Avec le soutien de :



Avec la coopération de :



Secrétariat ACM

Institut européen de recherche sur la coopération méditerranéenne et euro-arabe (MEDEA)

24 Square de Meeûs, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +3222311300 / Fax : +3222310646 / Email : contact@acimedit.net

www.acimedit.net

